



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/384
S/18967
7 juillet 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Point 62 de la liste préliminaire*
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 7 juillet 1987, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Comme suite à ma lettre datée du 6 juillet 1987 (A/42/382-S/18966) concernant les pertes en vies humaines causées par l'attaque à l'arme chimique lancée par les forces irakiennes le 28 juin 1987, j'ai l'honneur mais aussi le triste devoir de vous informer que le nombre de martyrs de ladite attaque s'élève maintenant à 60.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 62 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mohammad Javad ZARIF

* A/42/50 et Corr.1.